

## TARIFS DE LOCATION SALLE DES FÊTES (2015)

	réunion et/ou vin d'honneur		électricité (€/kWh)	caution
	sans vaisselle	avec vaisselle		
habitant de la commune	gratuit	10,00 €	0,21 € à partir du 1 <sup>ier</sup> kWh	220,00 €
association de la commune	gratuit	gratuit	0,21 € à partir du 1 <sup>ier</sup> kWh	sans
habitant ou association hors commune	35,00 €	45,00 €	0,31 € à partir du 1 <sup>ier</sup> kWh	220,00 €
	journée		électricité (€/kWh)	caution
	sans vaisselle	avec vaisselle		
habitant de la commune	100,00 €	135,00 €	0,21 € au-delà de 60 kWh	220,00 €
association de la commune	gratuit	gratuit	0,21 € à partir du 1 <sup>ier</sup> kWh	sans
habitant ou association hors commune	150,00 €	185,00 €	0,31 € au-delà de 60 kWh	220,00 €
	weekend		électricité (€/kWh)	caution
	sans vaisselle	avec vaisselle		
habitant de la commune	120,00 €	155,00 €	0,21 € au-delà de 60 kWh	220,00 €
association de la commune	gratuit	gratuit	0,21 € à partir du 1 <sup>ier</sup> kWh	sans
habitant ou association hors commune	190,00 €	225,00 €	0,31 € au-delà de 60 kWh	220,00 €

Sont considérés comme "habitant de la commune" les personnes s'acquittant d'une taxe d'habitation (résidence principale ou secondaire) et/ou une taxe professionnelle.

Toute location pour le samedi et/ou le dimanche est considérée comme une location de weekend. De même, une location pour un weekend prolongé (3 jours) ne donnera pas lieu à plus-value.

Les relevés de compteur électrique sont faits par l'agent communal.

Pour les associations de la commune, la consommation électrique sera facturée une fois par an au mois de janvier suivant l'année de consommation.

La vaisselle cassée sera remplacée par la commune et facturée au locataire 2,50 €/pièce (verre, flûte, assiette, broc, saladier, ...).

## TARIFS DE LOCATION SALLE COMMUNALE (2015)

	journée		caution
	sans vaisselle	avec vaisselle	
habitant de la commune	30,00 €	40,00 €	150,00 €
association de la commune	gratuit	gratuit	sans
habitant ou association hors commune	50,00 €	60,00 €	150,00 €
	weekend		caution
	sans vaisselle	avec vaisselle	
habitant de la commune	40,00 €	50,00 €	150,00 €
association de la commune	gratuit	gratuit	sans
habitant ou association hors commune	60,00 €	70,00 €	150,00 €

Sont considérés comme "habitant de la commune" les personnes s'acquittant d'une taxe d'habitation (résidence principale ou secondaire) et/ou une taxe professionnelle.

Toute location pour le samedi et/ou le dimanche est considérée comme une location de weekend. De même, une location pour un weekend prolongé (3 jours) ne donnera pas lieu à plus-value.

La vaisselle cassée sera remplacée par la commune et facturée au locataire 2,50 €/pièce (verre, flûte, assiette, broc, saladier, ...).